



Commune de
Blonay - Saint-Légier
CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 28 juin 2024

**Préavis N° 14-2024 relatif aux comptes 2023 du
Fonds culturel Riviera**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 25 juin 2024 présidée par Mme Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 14-2024,

oui le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (54 oui, 1 voix contraire et 5 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2023 du Fonds culturel Riviera (FCR)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 juin 2024.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

La secrétaire


Marie-Galante Forestier



Ariane Wunderli